Élections professionnelles du 1er au 8 décembre 2022



ENGAGÉ·ES POUR LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

Dès le 13 octobre, pour voter, ouvrir son compte électeur!

➡ En cliquant sur le lien à usage unique contenu dans le mail relatif aux élections professionnelles reçu dans la boîte mail académique

Identifiant (le mail académique) :

@ac-reunion,.fr

Le mot de passe (à choisir, 12 caractères min)

la réponse à la question défi (oui vous allez être mis·e au défi !)

→ Prochaines étapes : Recevoir la notice de vote à domicile et la conserver avec ce pense-bête.

Si vous ne l'avez pas reçue, il faudra suivre la procédure de réassort à partir du 1er décembre.



Vous n'avez pas reçu le mail?

Rendez-vous directement sur

ou cliquer ici

Vérifiez que vous figurez sur les listes électorales affichées dans l'établissement,

